

LISTE DES PIÈCES À DEPOSER AU LYCEE LE 7 JUILLET 2023 en salle C01

POUR TOUS LES ÉTUDIANTS

- 1 Photo d'identité récente (nom, prénom, date de naissance et classe au dos de la photo)
- Copie de l'assurance scolaire 2023-2024 (**responsabilité civile**)
- Copie complète du Livret de famille
- Copie du jugement en cas de séparation et/ou divorce
- Copie du justificatif d'adresse du responsable légal datant de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone fixe)

LISTE DES PIÈCES À DEPOSER AU LYCEE LE 7 JUILLET 2023 en salle C01

POUR LES INTERNES

Les étudiants souhaitant se réinscrire à l'internat, doivent compléter et déposer impérativement au Lycée la fiche intitulée *Inscription à l'internat – Annexe 2*

- Copie de la carte d'identité/passeport valide du **correspondant**
- Copie du justificatif d'adresse du **correspondant** datant de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone fixe)
- Copie du certificat médical d'aptitude à vivre en collectivité.

NB : Le correspondant doit résider obligatoirement entre Bras-Panon et Sainte-Suzanne.



Le dossier d'inscription ne sera validé qu'après vérification de l'ensemble des pièces par la vie scolaire et la régularisation des factures éventuelles.

L'établissement ne fait pas de photocopie